



# ALM ES DNCA EVOLUTIF

Rapport annuel

31 décembre 2015

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

## ALM ES DNCA EVOLUTIF

### RAPPORT DE GESTION

Identification et politique d'investissement	3
Frais de gestion	11

### COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	12
Bilan Passif	13
Hors-Bilan	14
Compte de résultat	15

### COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	16
Evolution de l'actif net	18
Ventilation des souscriptions / rachats	19
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	20
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	20
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	21
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	21
Ventilation par nature des créances et dettes	22
Complément d'information	23
Affectation du résultat	25
Résultats et autres éléments	26
Inventaire Détaillé	27

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	28
---------------	----

## Identification

Le FCPE « ALM ES DNCA EVOLUTIF » classé dans la catégorie « Diversifié » est un FCPE nourricier de l'OPCVM maître « DNCA EVOLUTIF » (part C, code ISIN : FR0007050190) également classé dans la catégorie « Diversifié ». Il est à ce titre investi en totalité et en permanence en parts de cet OPCVM et à titre accessoire en liquidités.

Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître repris ci-dessous. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître, en raison des frais de gestion propres au nourricier.

### **Objectif de gestion et stratégie d'investissement de l'OPC maître**

#### « Objectif de gestion

*L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite Eurostoxx 50 NR (60%), Euro MTS 1-3 years (30%) et EONIA capitalisé (10%) en préservant le capital en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs.*

#### Indicateur de référence

*60% Eurostoxx 50 NR + 30% Euro MTS 1 - 3 Years + 10% EONIA capitalisé calculé dividendes et coupons réinvestis.*

*L'Eurostoxx 50 NR est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des marchés de la zone Euro. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité. Sa composition est supervisée par une commission d'experts indépendants. L'indice Eurostoxx 50 est calculé et publié par Stoxx Limited. La convention de calcul de l'indice est telle qu'il est tenu compte du réinvestissement des dividendes.*

*Euro MTS 1-3 years : Cet indice réplique la performance du marché des obligations d'Etat libellées en Euro, coupons réinvestis, de maturité de 1 à 3 ans. Il regroupe les prix fournis par plus de 250 membres du marché.*

*L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour du marché interbancaire de la zone Euro. L'EONIA est calculé par la Banque Centrale Européenne et est disponible sur le site [www.euribor.org](http://www.euribor.org). L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Interest rate swap) qui consiste à capitaliser l'EONIA les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.*

#### Stratégies d'investissement

##### a) Stratégies utilisées

*Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP sera investi indifféremment en actions, obligations et produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'autres OPC. L'exposition totale au risque actions pourra varier de 30% à 100%, en direct ou via les OPC et l'utilisation d'instruments dérivés, cette partie étant alors complétée par des obligations et des titres de créance à hauteur de 70% de l'actif si la conjoncture est défavorable.*

*Au sein de cet univers d'investissement, la sélection de titres suit une approche opportuniste. L'équipe de gestion focalise ainsi sa recherche sur les valeurs présentant un potentiel de revalorisation tout en ayant des fondamentaux solides (cash flow, trésorerie, management de qualité). La part actions évolue en fonction d'éléments macroéconomique et microéconomiques, de l'appréciation du risque de marché par les gérants et des opportunités de stock-picking.*

## b) Description des catégories d'actifs et de contrats financiers

### o Les actifs hors dérivés intégrés

#### Actions :

L'investissement en actions pourra varier de 30% à 100%.

Ces actions de sociétés de grande ou moyenne capitalisation de l'OCDE seront sélectionnées en fonction de leur valorisation boursière (PER), leurs publications de résultats et leur positionnement sectoriel, sans allocation géographique particulière.

Le FCP s'autorise à investir en actions de capitalisation inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 10% de l'actif net. Il s'autorise à intervenir dans la limite de 20% de son actif net sur les marchés émergents tels que l'Asie hors Japon, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Europe de l'Est.

#### Obligations et autres titres de créances :

Dans la limite d'une notation équivalent à la catégorie « Investment grade », c'est-à-dire de notation A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple ou jugée équivalente par la société de gestion, le FCP s'autorise à investir sur l'ensemble des catégories d'obligations, du secteur public ou du secteur privé selon les opportunités de marché, dans une fourchette de 0 à 70%, notamment :

- des emprunts émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par les collectivités territoriales d'un Etat membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou par un organisme international à caractère public dont un ou plusieurs Etats membres de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen font partie, ou de titres émis par la CADES, d'échéance moyenne.

- des obligations foncières,
- des emprunts du secteur public ou semi-public,
- des emprunts du secteur privé,

Le fonds peut également investir en certificats de dépôt et billets de trésorerie de la catégorie « Investment Grade ». En cas de conjoncture défavorable, le gérant s'autorise à investir à 70% en TCN.

Les titres spéculatifs ou non notés pourront néanmoins représenter jusqu'à 30% de l'actif net du fonds.

Etant précisé que la société de gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions d'investissement et pourra procéder à sa propre analyse.

#### Actions ou parts d'autres OPC :

Le FCP peut détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM français ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE et/ou des parts ou actions de fonds d'Investissement à Vocation Générale relevant de la Directive 2011/61/UE et répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier. Ces OPCVM peuvent être gérés par DNCA FINANCE.

### o Les instruments financiers dérivés

Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Le gérant peut couvrir et/ou exposer le portefeuille en vue de réaliser l'objectif de gestion sur le marché des actions, de taux et de change.

Pour les opérations de couverture, les positions peuvent être réalisées dans la limite de 30% de l'actif net de l'OPCVM, afin de réduire la dépréciation des actifs. Le FCP n'a pas vocation à rechercher une surexposition.

### o Les titres intégrant des dérivés

Le Fonds peut également investir dans des titres intégrant des dérivés (exemple : obligations convertibles, bons, droits de souscription) dans la limite de 20% de son actif net.

#### Dépôts :

Le FCP pourra utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif auprès d'un même établissement de crédit pour garantir une liquidité aux actionnaires et pour pouvoir profiter des opportunités de marché.

## *Emprunts d'espèces :*

*Les emprunts en espèces ne peuvent représenter plus de 10% de l'actif et servent, de façon ponctuelle, à assurer une liquidité aux actionnaires désirant racheter leurs actions sans pénaliser la gestion globale des actifs.*

## *Acquisition et cession temporaire de titres :*

*Le FCP ne procédera pas à des opérations de cession ou d'acquisition temporaire de titres. »*

## **Composition du fonds**

L'actif du FCPE « ALM ES DNCA EVOLUTIF » est investi en totalité et en permanence en parts C de l'OPC « DNCA EVOLUTIF » (code ISIN : FR0007050190) et à titre accessoire en liquidités.

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds. Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Contrairement à son OPCVM maître, le FCPE ne peut avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement. Aucune méthode de calcul d'engagement du FCPE n'est donc mentionnée. L'OPCVM maître utilise la méthode de calcul de l'engagement pour calculer le ratio d'engagement sur les instruments financiers à terme.

## **Intervention sur les marchés à terme dans un but de protection (ou de dynamisation) du portefeuille :**

Non autorisée.

## **Profil de risque de l'OPC maître**

*Le FCPE « ALM ES DNCA EVOLUTIF » est un FCPE nourricier de l'OPCVM maître « DNCA EVOLUTIF, part C » dont le profil de risque est le suivant :*

*« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

*Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.*

*Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du FCP sont principalement les suivants :*

*Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.*

*Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché.*

*Risque action : La valeur liquidative peut connaître une variation des cours induite par l'investissement d'une large part du portefeuille sur les marchés actions. En cas de baisse des marchés, la valeur liquidative du FCP peut baisser.*

*Risque de taux : Une partie du portefeuille peut être investie en produit de taux d'intérêt et l'exposition à ces produits peut aller jusqu'à 100%. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et la valeur liquidative du fonds peut baisser.*



*Risque de change : Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100% de son actif au risque de change. Il s'agit du risque de baisse des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille : Euro.*

*Risque d'investissement sur les marchés émergents : Le fonds pouvant investir jusqu'à 20% de son actif en actions de pays émergents, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés ci-dessus peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Les mouvements de baisse sur ces marchés peuvent donc entraîner une baisse de la VL plus rapide et plus forte.*

*Risque de liquidité : Sur ces marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.*

*Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) : Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement /High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. »*

## **Durée de placement recommandée**

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

## **Affectation des sommes distribuables**

Capitalisation dans le fonds.

## **Traitement des actifs non liquides**

Sans objet.

## Politique d'investissement

### **I. Politique de gestion**

#### **1. Analyse macro-économique**

Après une croissance du Produit Intérieur Brut mondial de +2,8% en 2014, les estimations de la croissance mondiale pour 2015 pointent vers une nouvelle année de croissance, évaluée à +2,6%.

2015 aura toutefois été marqué par la violente chute des prix du pétrole, dont les conséquences positives pour les consommateurs ont été en partie occultées par les difficultés rencontrées par les producteurs. La Russie et le Brésil, pénalisés par ce mouvement de baisse généralisée du prix des matières premières, enregistrent ainsi des reculs de plus de 3% de leur PIB. L'origine de cette baisse est tout à la fois liée aux craintes sur la demande de barils notamment en provenance de Chine où le ralentissement conjoncturel inquiète les investisseurs et aux capacités de production excédentaires nées de l'extraction des huiles de schistes aux Etats-Unis. Le baril de pétrole, qui avait débuté 2015 à 53 dollars le baril, termine l'exercice 2015 à 37 dollars.

Dans ce contexte, en zone euro, la reprise a été conforme aux attentes, la croissance atteignant +1,5%. Malgré des éléments de déstabilisation politique, l'Espagne (+3,1%) est restée très dynamique cette année ; l'Italie quant à elle ne sort que timidement de la récession et affiche une croissance de son Produit Intérieur Brut de +0,7%. L'Allemagne, pénalisée par le ralentissement conjoncturel des pays émergents ne progresse que légèrement (+1,5%). En France, le PIB est attendu en hausse de 1,1%, en partie grâce au soutien de la consommation. La baisse de l'euro, notamment contre dollar, a constitué un puissant facteur de soutien à la conjoncture européenne. L'évolution de la parité eurodollar a permis à la devise européenne de se déprécier de près de 10% cette année, autorisant ainsi un gain de compétitivité sur la scène internationale des entreprises européennes.

Aux États-Unis, l'amélioration continue du marché du travail a soutenu les dépenses des ménages. Le taux de chômage aux États-Unis s'élève désormais à 5%, un niveau proche du plein emploi. L'effondrement des prix du pétrole a cependant fait chuter les investissements dans l'industrie extractive. La croissance américaine a été de l'ordre de 2,5%.

En Chine, malgré les turbulences financières qu'a connues le pays durant l'été, la croissance économique est restée solide, proche de 7%. En revanche, et malgré une politique monétaire accommodante, l'activité au Japon a été décevante : la croissance du Produit Intérieur Brut ne devrait pas dépasser +0,7%, principalement du fait de la contraction de la demande domestique.

Dans ce contexte, les taux monétaires européens sont, tout au long de l'année, restés en territoire négatif. La décision en fin d'année de la Banque Centrale Européenne d'abaisser à nouveau le taux de dépôts a un peu plus encore pénalisé des marchés monétaires destinés à fournir durablement des performances très faibles dans les années à venir.

Sur l'ensemble de l'année, les rendements des emprunts d'États à long terme européens ont enregistré une plus forte volatilité que les années précédentes. Ils finissent en légère hausse en France (passant de 0,86% à 1,01%). En nette baisse en Italie, ils permettent une performance de 1,8% en 2015 de l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans (une baisse des rendements obligataires correspondant à une hausse du prix des obligations).

Enfin, malgré une baisse de 6,2% sur le seul mois de décembre, l'indice boursier parisien le CAC 40 a progressé de presque 12% en 2015 (dividendes réinvestis). Les actions européennes enregistrent une performance similaire (+10,3%).

Les actions américaines ont quant à elles enregistré une performance de 12,9% exprimée en euro. L'effet de change qui s'élève à +10,2% profite pleinement aux investisseurs européens.

Les actions émergentes ont enregistré un repli de 5,2% sur l'année.

## **2. Politique de gestion**

### **Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion**

**Le FCPE est investi en totalité dans l'OPC maître « DNCA EVOLUTIF Part C ».**

La performance du FCPE arrêtée au 31/12/2015 est de 3,40% pour une performance de 6,48% pour l'indice de référence (60% Euro Stoxx 50 NR + 30% Euro MTS 1-3 ans (Clôture avec CR) + 10% Eonia).

La performance du fonds maître « DNCA Evolutif Part C » s'établit à 4,58% sur la même période.

(\*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

## 3. Perspectives

### Perspectives 2016 : la croissance mondiale pourrait atteindre 3%

Les prix du pétrole devraient remonter graduellement, du fait d'une demande en hausse modeste mais régulière et d'une offre stable. L'activité mondiale devrait accélérer, avec une croissance plus soutenue en zone euro et au Japon, une reprise en Russie et une moindre contraction au Brésil. L'inflation devrait accélérer dans les pays développés, pour revenir vers l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors énergie et alimentation) : soit 2% aux États-Unis et 1% en zone euro. Une hausse des prix de l'énergie pousserait même l'inflation temporairement au-dessus de ces niveaux en cours d'année. La remontée des prix pourrait contribuer à une hausse des taux longs, surtout aux États-Unis, où la Fed devrait progressivement augmenter son taux directeur, qu'elle souhaite voir à 1,5% en fin d'année. La BCE au contraire, poursuivra sa politique monétaire de taux négatifs et d'achat d'obligations (60 Mds € par mois). Les taux monétaires européens devraient donc rester négatifs ou nuls toute l'année. La divergence des politiques monétaires américaines et européennes devrait laisser le dollar relativement fort sur le marché des changes. Face à la faiblesse des rendements monétaires et obligataires, les investisseurs européens devraient continuer de favoriser les marchés boursiers et l'immobilier.

#### **Avertissement :**

**Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.**

**En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.**

## II. Performances

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net	6 215 372,00 €	19 097 725,36 €	26 952 425,35 €	30 640 758,41 €	32 258 748,35 €
Nombre de parts	567 755,8025	1 605 300,7759	1 941 774,4023	2 170 891,6498	2 210 898,6307
VL	10,94 €	11,89 €	13,88 €	14,11 €	14,59 €
Performance cumulée du FCPE	-6,81%	8,68%	16,74%	1,66%	3,40%
Performance cumulée de l'indice de référence : 60% Euro Stoxx 50 NR + 30% Euro MTS 1-3 ans (Clôture avec CR) + 10% Eonia (*)	-7,41%	12,42%	14,22%	8,34%	6,48%*

(\*) : Nouvel indice de référence depuis le 30/04/2015 (Ancien indice : 40% CAC 40 (clôture avec DR) + 30% Euro MTS 3-5 ans (clôture avec CR) + 30% MSCI World (clôture avec DR)).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

## III. La Déontologie

### 1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe,
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.



## 2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

## 3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

## 4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

## 5. Critères ESG

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

## 6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

## 7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

## **IV. DICI et règlement**

### Changements intervenus sur l'OPC au cours de l'exercice

18 septembre 2015 :

- changement de dénomination ;
- précision sur les modalités de calcul des frais indirects (nets de rétrocessions, hors commissions de mouvement).

Le 27 avril 2015 :

- mise en conformité avec le prospectus de l'OPCVM maître (objectif de gestion, indicateur de référence, et stratégie d'investissement du fonds maître) ;
- mise en conformité avec la réglementation Dodd Frank Act ;
- précisions sur les moyens dont dispose la société de gestion.

Le 20 février 2015 :

- mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

## V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DNCA EVOLUTIF FCP	3 772 118,91	3 399 698,34

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :

Caceis FA  
1/3, place Valhubert – 75013 Paris

## Frais de gestion

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>2,10%</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>2,12%</b>
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	3,06%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-0,94%
<b>Autres frais supportés par l'OPC</b>	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>4,22%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

## Bilan Actif

**Bilan Actif au 31/12/2015**

**Portefeuille : 139025 ALM ES DNCA EVOLUTIF**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>32 338 486,64</b>	<b>30 578 170,32</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>32 338 486,64</b>	<b>30 578 170,32</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>CRÉANCES</b>	<b>95 160,18</b>	<b>226 208,14</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	95 160,18	226 208,14
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>43 630,80</b>	<b>49 265,27</b>
Liquidités	43 630,80	49 265,27
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>32 477 277,62</b>	<b>30 853 643,73</b>

## Bilan Passif

### Bilan Passif au 31/12/2015

Portefeuille : 139025 ALM ES DNCA EVOLUTIF

	31/12/2015	31/12/2014
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	-	-
Capital	31 919 204,05	30 523 995,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	<b>725 031,00</b>	<b>434 463,85</b>
Résultat de l'exercice (a, b)	-385 486,70	-317 700,70
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>32 258 748,35</b>	<b>30 640 758,41</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>218 529,27</b>	<b>212 885,32</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	218 529,27	212 885,32
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>32 477 277,62</b>	<b>30 853 643,73</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan

Hors-bilan au 31/12/2015

Portefeuille : 139025 ALM ES DNCA EVOLUTIF

	31/12/2015	31/12/2014
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		



## Compte de résultat

Compte de résultat au 31/12/2015

Portefeuille : 139025 ALM ES DNCA EVOLUTIF

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	-	-
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	147,49	278,28
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>147,49</b>	<b>278,28</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-147,49</b>	<b>-278,28</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	380 693,27	306 000,19
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-380 840,76</b>	<b>-306 278,47</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-4 645,94	-11 422,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-385 486,70</b>	<b>-317 700,70</b>

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

#### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum de frais de gestion est de 2,10% TTC de l'actif net.

Sur la période, le taux de frais de gestion et de fonctionnement s'élève à 2,10% TTC de l'actif net.

Ces frais sont à la charge du fonds.

Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

## Evolution de l'actif net

### Evolution de l'actif net au 31/12/2015

Portefeuille : 139025 ALM ES DNCA EVOLUTIF

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>30 640 758,41</b>	<b>26 952 425,35</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	6 076 798,09	6 983 118,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-5 465 863,14	-3 725 012,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	715 806,13	429 898,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	672 089,62	306 606,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 745 387,75	5 073 298,13
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 073 298,13	-4 766 691,22
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-380 840,76	-306 278,47
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>32 258 748,35</b>	<b>30 640 758,41</b>

\* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## Ventilation des souscriptions / rachats

### Souscriptions rachats au 31/12/2015

Portefeuille : 139025 ALM ES DNCA EVOLUTIF

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>6 076 798,09</b>	<b>6 983 118,22</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	638 628,29	969 359,93
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	4 004 436,58	4 718 359,47
- versements volontaires des salariés	1 971 056,08	2 689 530,71
- abondements de l'entreprise	2 033 380,50	2 028 828,76
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 433 733,22	1 295 398,82
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	46 963,16	35 196,99
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>5 465 863,14</b>	<b>3 725 012,43</b>
Rachats volontaires des salariés	2 938 020,90	3 368 063,50
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 527 842,24	356 948,93

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

## Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-



## Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
<b>Actif</b>								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Créances	Rétrocession de frais de gestion	95 160,18
<b>Total des créances</b>		<b>95 160,18</b>
Dettes	Achats à règlement différé	- 156 627,00
	Frais de gestion	- 61 902,27
<b>Total des dettes</b>		<b>- 218 529,27</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 123 369,09</b>

## Complément d'information

### CAPITAUX PROPRES

#### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	404 582,0904	6 076 798,09
Parts rachetées durant l'exercice	-364 575,1095	-5 465 863,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 210 898,6307	

#### Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	63 759,45
Montant des commissions de souscription perçues	63 759,45
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-63 759,45
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-63 759,45
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

#### FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	31/12/2015
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	687 971,06
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	307 277,79

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/12/2015
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			-
Instruments financiers à terme			-
<b>Total des titres du groupe</b>			-

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-385 486,70	-317 700,70
<b>Total</b>	<b>-385 486,70</b>	<b>-317 700,70</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-385 486,70	-317 700,70
<b>Total</b>	<b>-385 486,70</b>	<b>-317 700,70</b>

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	725 031,00	434 463,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>725 031,00</b>	<b>434 463,85</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	725 031,00	434 463,85
<b>Total</b>	<b>725 031,00</b>	<b>434 463,85</b>

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	6 215 372,00	19 097 725,36	26 952 425,35	30 640 758,41	32 258 748,35
Nombre de titres	567 755,8025	1 605 300,7759	1 941 774,4023	2 170 891,6498	2 210 898,6307
Valeur liquidative unitaire en EUR	10,94	11,89	13,88	14,11	14,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	0,07	0,20	0,32
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-	-0,10	-0,14	-0,14	-0,17



# Comptes annuels - Annexe

## Inventaire des instruments financiers au 31/12/2015

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
DNCA EVOLUTIF FCP	EUR	278 732	32 338 486,64	100,25
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>32 338 486,64</b>	<b>100,25</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>32 338 486,64</b>	<b>100,25</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>32 338 486,64</b>	<b>100,25</b>
<b>Créances</b>			<b>95 160,18</b>	<b>0,29</b>
<b>Dettes</b>			<b>-218 529,27</b>	<b>-0,68</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>43 630,80</b>	<b>0,14</b>
<b>Total portefeuille titres</b>			<b>32 338 486,64</b>	<b>100,25</b>
<b>Créances</b>			<b>95 160,18</b>	<b>0,29</b>
<b>Dettes</b>			<b>-218 529,27</b>	<b>-0,68</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>43 630,80</b>	<b>0,14</b>
<b>Actif net</b>			<b>32 258 748,35</b>	<b>100,00</b>

# Rapport du Commissaire aux comptes



**KPMG Audit**  
Tour ECHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds d'Epargne Salariale ALM ES DNCA EVOLUTIF**

14, rue Auber - 75009 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES DNCA EVOLUTIF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directeur et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30060101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Echo  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €,  
Code APE 6920Z  
775 726 417 F.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



*Fonds d'Epargne Salariale*  
*ALM ES DNCA EVOLUTIF*  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
5 avril 2016

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 5 avril 2016

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Pascal Lagand  
Associé